

**Université de Reims Champagne Ardenne  
Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion**

**SESSION DE MARS 2013**

Diplôme et année d'études : M1 DFCGA

Épreuve de : finance de groupes

durée : 1 heure 30

Documents autorisés : liste du plan comptable général.

Matériel autorisé : calculatrice à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Téléphone portable interdit.

**ÉCRIT TERMINAL**

**Première partie** : la société anonyme MIREAU absorbe la société anonyme BERTRAND le 1<sup>er</sup> avril N. La SA MIREAU détient 1 000 actions BERTRAND achetées en N-2 au prix unitaire de 35,00 €. Les dirigeants vous remettent le bilan de chaque société après répartition à la date du 30 mars N. L'échange d'actions se fera par rapport aux valeurs mathématiques intrinsèques. C'est une fusion à l'endroit.

Pour la société MIREAU, il faut tenir compte du fonds commercial non inscrit à l'actif d'une valeur de 15 800 €. Les immobilisations corporelles sont évaluées à 126 700 €. Il faut réajuster la dépréciation sur les clients et la porter à 200 €.

Pour la société BERTRAND, Les immobilisations incorporelles correspondent aux frais d'établissement et il faut tenir compte d'une plus-value de 25 998 € pour les immobilisations corporelles.

**Bilan de la SA MIREAU**

ACTIF				PASSIF	
Immobilisations corporelles	148 000	26 500	121 500	Capital (2 000 actions)	100 000
Titres Bertrand	35 000		35 000	Réserves	35 000
Stocks	35 700	700	35 000	Emprunts	55 000
Créances clients	9 200	100	9 100	Dettes fournisseurs	11 600
Disponibilités	100		100		
Charges à répartir	900		900		
<b>Total</b>	<b>228 900</b>	<b>27 300</b>	<b>201 600</b>	<b>Total</b>	<b>201 600</b>

**Bilan de la SA BERTRAND**

ACTIF				PASSIF	
Immobilisations incorporelles	20 000	15 000	5 000	Capital (3 000 actions)	90 000
Immobilisations corporelles	114 600	12 600	102 000	Réserves	9 000
Stocks	1 450		1 450	Emprunts	10 000
Créances clients	1 250	110	1 140	Dettes fournisseurs	1 290
Disponibilités	700		700		
<b>Total</b>	<b>138 000</b>	<b>27 710</b>	<b>110 290</b>	<b>Total</b>	<b>110 290</b>

**Travail** (12 points)

- 1°) Pourquoi le fonds commercial de la SA MIREAU n'est-il pas inscrit à l'actif ?
- 2°) Calculez les valeurs mathématiques intrinsèques des 2 sociétés. Arrondissez à l'euro le plus proche.
- 3°) Donnez le rapport d'échange dans le cas d'une fusion allotissement, puis dans le cas d'une fusion renonciation.
- 4°) Donnez les différents critères pour fixer la parité d'échange.
- 5°) Donnez les différentes étapes de la fusion.
- 6°) Calculez le montant du résultat de fusion chez l'absorbée.
- 7°) Enregistrez l'augmentation du capital chez l'absorbante, puis décomposez la prime de fusion.

**Deuxième partie**

A°) La société anonyme MARIE détient 80 % des titres de sa filiale F1 acquis 65 € l'unité. MARIE a vendu à F1 durant l'année 10 000 € de matières. Une facture de 900 € HT n'est pas encore réglée à MARIE. MARIE a cédé deux immobilisations à sa filiale F1 : un fonds commercial acheté 35 000 € revendu 45 000 € et un matériel acquis 10 000 € amorti 6 000 € cédé 8 000 €. Les loyers payés par F1 à MARIE se sont élevés à 1 500 € dans l'année. À la clôture de l'exercice, il reste 1 200 € TTC de traites non escomptées tirées sur F1 chez MARIE.

Capital F1 (5 000 actions) : ..... 300 000 €  
Réserves F1 : ..... 90 000 €  
Résultat F1 : ..... 16 250 €

B°) MARIE détient 25 % des actions de F2 acquise à leur valeur nominale. À la clôture de l'exercice, une facture d'un montant de 2 000 € TTC n'est pas encore réglée à MARIE.

Capital F2 (2 000 actions) : ..... 20 000 €  
Réserves F2 ..... 3 200 €  
Résultat F2..... 1 920 €

C°) MARIE détient 50 % du capital de F3. PAVI détient les 50 autres %. À la clôture de l'exercice, un prêt commun de 25 000 € a été accordé à F3, à raison des  $\frac{3}{4}$  par MARIE et  $\frac{1}{4}$  par PAVI.

**Travail** (8 points)

- 1°) Pour chaque filiale, déterminez la méthode de consolidation.
- 2°) Pour chacun des points, présentez les écritures de retraitement au journal, concernant la consolidation.

## Éléments de correction

### Première partie

1°) Le fonds commercial n'est pas inscrit à l'actif, car il n'a pas été acquis par l'entreprise mais créé. Principe des coûts historiques.

### 2°) Valeurs mathématiques intrinsèques

SA Bertrand

Capitaux propres	99 000
Actif fictif	-5 000
PV Immos	25 998
Total	119 998

Vmi 119 998 / 3 000	39,999
arrondi	40,00

SA Mireau

Capitaux propres	135 000
Actif fictif	-900
PV Titres Fiona	
1 000 X 40 – 35 000	5 000
Fonds commercial	15 800
PV Immos	5 200
MV Clients	-100
Total	160 000

Vmi 160 000 / 2 000)	80,00
----------------------	-------

### 3°) Rapport d'échange

#### Fusion allotissement

		Bertrand				Mireau	
Autres actionnaires	2 000	X	40,00	=	1 000	X	80,00
		2		/		1	

#### Fusion renonciation

Totalité	3 000	X	40,00	=	1 500	X	80,00
			Renonciation à	33,33%	-500		
					1 000		

Même rapport d'échange.

**4°) Différents critères****Critères subjectifs**

Notoriété de la marque ou de l'entreprise.  
 Brevets détenus.  
 Degré d'innovation technique et technologique.  
 Force commerciale.  
 Effet de synergie.  
 Stratégie d'intégration et croissance externe.

**Critères objectifs**

Valeur mathématique comptable et intrinsèque.  
 Valeur financière de placement, valeur de rendement.  
 Valeurs boursière.  
 Valeur fondée sur la technique d'actualisation.  
 Méthodes combinées.  
 Goodwill.

**5°) Étapes de la fusion**

La SA Mireau absorbe la SA Bertrand d'une valeur globale de 120 000 € (valeur arrondie). Les autres actionnaires de la SA Bertrand échangent 2 000 actions Bertrand contre 1 000 actions Mireau, dans la proportion de 2 pour 1. Destruction des 2 000 actions Bertrand. La SA Mireau détruit 1 000 action Bertrand qu'elle détient. La SA Bertrand est dissoute. Radiation du RCS. Mireau augmente son capital de 1 000 actions de même valeur que les anciennes.

**6°) Résultat de fusion chez Bertrand**

Actif fictif	-5 000,00
PV Immos	25 998,00
<b>Total</b>	<b>20 998,00</b>
(arrondi à 21 000,00)	

**7°) Journal chez Mireau**

		----- 01/04/N -----		
4561	101 261 1042	Sté Bertrand, C. d'apports	Capital Titres Bertrand Primes de fusion	120 000  50 000 35 000 35 000

**Décomposition de la prime de fusion**

Droits des autres actionnaires	1 000	actions	80,00	=	80 000,00
Augmentation de capital	1 000	actions	50,00	=	50 000,00
P de F proprement dite	1 000	actions	30,00	=	30 000,00
PV/titres Bertrand					5 000,00
<hr/>					
Prime de fusion					35 000,00

**Deuxième partie****1°) Méthodes de consolidation**

F1 : pourcentage de contrôle 80 %. Contrôle exclusif. Intégration globale.

F2 : pourcentage de contrôle : 25 %. Influence notable. Mise en équivalence.

F3 : contrôle conjoint. Intégration proportionnelle.

**2°) écritures de retraitement****F1**

		Groupe 80%	H. Groupe 20%
Capital F1	300 000,00		
Réserves F1	90 000,00		
Total	390 000,00	312 000,00	78 000,00
Titres F1		-260 000,00	
Réserves conso		52 000,00	

Résultat F1	16 250,00	13 000,00	3 250,00
-------------	-----------	-----------	----------

**Bilan**

Capital F1		300 000	
Réserves F1		90 000	
	Titres F1		260 000
	Réserves conso		52 000
	Intérêts mino (CP)		78 000
Résultat F1		16 250	
	Résultat conso		13 000
	Intérêts mino (Rt)		3 250
Fournisseurs		1 076,40	
	Clients		1 076,40
Résultat M ou Rt conso		10 000	
	Fonds de commerce		10 000
Résultat M ou Rt conso		4 000	
	Mat Ind		4 000
Frs, effets à payer		1 200	
	Clients, effets à recevoir		1 200

**Compte de résultat**

Ventes de PF		10 000	
	Achats de MP		10 000
Produits de cession		45 000	
	VC des éléments cédés		35 000
	Bénéfice		10 000
Produits de cession		8 000	
	VC des éléments cédés		4 000
	Bénéfice		4 000
Revenus des immeubles		1 500	
	Loyers		1 500

**F2**

		Groupe 25%	Titres F2	Réserves Conso
Capital F2	20 000,00			
Réserves F2	3 200,00			
Total	23 200,00	5 800,00	-5 000,00	800,00
Résultat F2	1 920,00	480,00		
Titres MEQ		6 280,00		

**Bilan**

Titres MEQ		6 280	
	Titres F2		5 000
	Réserves conso		800
	Résultat conso		480

**Compte de résultat**

Bénéfice		480	
	QP du résultat		480

**F3**

Emprunts		12 500	
	Prêts		12 500